

Article

« Petit lexique des microformes journalistiques »

[s.a.]

Études françaises, vol. 44, n° 3, 2008, p. 13-22.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/019529ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Petit lexique des microformes journalistiques

Anagramme: « Transposition des lettres d'un mot ou de plusieurs mots d'une phrase de telle façon que ces lettres forment un autre ou d'autres mots ayant une signification toute différente » (*Grand Larousse du XIX^e siècle*). Ce jeu est proposé sous la monarchie de Juillet dans les petits journaux.

*À l'endroit comme à rebours
J'offre, lectrice chérie,
Un article qu'on lit toujours
Un article d'épicerie.*

(*Le Corsaire*, lundi 20 janvier 1840)

Solution: Article « les » qui, pris à rebours, donne le mot sel.

Bigarrure: La rubrique d'épigrammes du journal satirique *Le Figaro* a porté diverses appellations sous la Restauration et la monarchie dont celle de Bigarrure. Voici une des bigarrures les plus célèbres du *Figaro* parue dans le numéro du 10 août 1829.

Monsieur Roux, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité doit incessamment opérer de la cataracte un auguste personnage.

Dans cette bigarrure, évidemment l'onomastique tout comme la syntaxe sont trompeuses. En régime informatif, le personnage-clé serait le sujet de la phrase mis en valeur par le nom propre, par l'allitération en *ch* et par la longueur du titre en apposition. Ici, le nœud de l'épigramme n'est pas le sujet qui apparaît en clair et en premier, M. Roux,

mais se trouve en fin de phrase, dans l'indétermination molle de la périphrase « auguste personnage ». L'épigramme joue sur le codage et la substitution. L'auguste personnage est, dans la tradition du théâtre classique, le roi. Par rétroaction, le sens figuré de l'ensemble de l'épigramme se dévoile. Le roi est dit devant être opéré de la cataracte car il est aveugle dans ses décisions politiques. Tout est métaphorique dans cette information qui ne renvoie à aucun fait précis, sinon de manière très décalée à la nomination du controversé ministre Polignac. Le comique de l'épigramme est que sa brièveté supplée à un long récit argumentatif ; elle fait travailler un lecteur attentif, très actif et donc complice.

Canard : « On appelle plaisamment du nom de canard des articles de journaux, des nouvelles criées dans les rues qui la plupart du temps n'ont aucune vraisemblance [...]. Depuis le commencement de ce siècle, le mot canard a été réservé exclusivement à ces nouvelles sorties de l'imagination des journalistes aux abois et qu'on croirait inventées pour mesurer jusqu'à quel point peut aller la crédibilité du lecteur [...]. Il faudrait faire un volume si l'on voulait rassembler les principaux *canards* qu'on voit réapparaître de temps à autre dans les journaux, *canards* toujours les mêmes, et toujours bien reçus du public » (*Dictionnaire Larousse du XIX^e siècle*). D'après Larousse toujours, l'inventeur du canard serait le Père Bougeant, jésuite qui, vers 1734, envoya aux gazettes du temps la description de plusieurs monstres de sa création, et qui, comme la chose avait réussi, se fit payer pour ses inventions jusqu'en 1743, année de sa mort. Louis XVIII, alors qu'il n'était que comte de Provence, se plaisait également à l'écriture et à la diffusion de ses petites nouvelles fausses comme celle du monstre du Chili trouvé par Larousse dans le *Journal de Paris*.

Des chasseurs espagnols au Chili, ont découvert un animal amphibie, qu'ils ont réussi à prendre avec des filets et qu'ils gardent en vie ; ils lui ont donné le nom de harpie. La représentation de la figure de cet animal a été envoyée à la cour de Madrid, d'où on l'a fait passer en France, et elle commence à circuler dans le public. L'attitude de ce monstre ressemble, en quelque sorte, à celle du sphinx, en ce que le train de derrière est horizontal sur la terre, et le train de devant est debout. Sa hauteur, depuis le ventre jusqu'à l'extrémité de la tête, est de quinze pieds, et sa longueur, depuis deux espèces de pattes d'oie qui soutiennent le devant jusqu'à l'extrémité des queues est de 22 pieds. La partie supérieure est couverte d'un poil rude, et la forme du corps ressemble à celle de l'homme. Du tronc s'élève une tête fort extraordinaire, couverte d'une crinière qui pend des deux côtés. La

tête, au premier aspect, offre la ressemblance d'un lion ; mais, comme la face est entièrement aplatie, on y reconnaît bientôt celle d'un singe. Une gueule extrêmement ouverte et avancée lui donne un air de voracité qui est effrayant. Des deux côtés de la tête s'élèvent, à une certaine hauteur, deux grandes oreilles pointues et velues comme celles d'un âne. Au-dessus de ces oreilles sont deux cornes tordues comme celles du taureau, et au dos de cet animal, vers la hauteur ordinaire de ses épaules, sont placées deux ailes très fortes, qui ont au lieu de plumes, des membranes pareilles à celles des ailes de chauve-souris. Toute cette partie supérieure de l'animal est soutenue par les deux pattes d'oie, placées un peu avant le milieu du corps. La partie inférieure ressemble à celle du phoque, excepté qu'elle est couverte de grosses écailles. À deux pieds environ des pattes, est placée une nageoire qui s'agite verticalement dans l'eau, et qui, sur terre, augmente la rapidité de la marche de l'animal, de concert avec les ailes, dont il fait usage lorsqu'il poursuit sa proie. La partie inférieure se termine en deux queues, dont l'une ayant des articulations jusqu'à l'extrémité peut envelopper la proie de l'animal, et l'autre finit par un dard très pointu, avec lequel, dit-on, il la perce.

Charade : « Mot que l'on donne à deviner après l'avoir décomposé en plusieurs parties offrant chacune un son, soit seules, soit combinées, et après avoir énoncé quelque propriété remarquable tant du mot entier que des mots ainsi obtenus » (*Larousse du XIX^e siècle*). Ce genre de composition, que Larousse surnomme un « badinage littéraire », a joui d'une grande vogue à partir des dernières années du XVIII^e siècle. Elle a notamment trouvé place dans des périodiques comme *Le Mercure galant* et *Le Mercure de France*. Très répandue sous la monarchie de Juillet notamment dans les colonnes du *Charivari*, elle laisse peu à peu la place sous le Second Empire au rébus qui paraît dans les journaux illustrés.

Le Charivari écrivait en janvier 1842 :

*Mon tout est un humble village
Mon premier est une prison
Monsieur Schonen a l'avantage
De passer pour un personnage
Qui n'aime guère mon second.*

Le mot à trouver est Ham-Eau. À l'époque, Louis-Napoléon Bonaparte subissait alors au fort de Ham la peine d'emprisonnement prononcée par la Chambre des pairs.

*Charade,
Que l'on soit ou non mon premier
Cela ne fait rien à l'affaire,
Et l'on peut être mon entier ;*

*Mais pour l'être, il est nécessaire
Que l'on ait été mon dernier.*

Solution : Grand-Papa, (*Le Corsaire*, 7 janvier 1840)

Coup de lancette : Un autre des noms donnés par *Le Figaro* à ses épigrammes. *Le Figaro* explicite la métaphore dès le premier numéro le 1^{er} janvier 1826 : « Lancette, longtemps amie et soutien du *Figaro*, il donnera ton nom aux traits d'une critique qui piquera sans déchirer. »

Devinette : « Variété de questions malicieusement posées pour exciter la curiosité. [...] C'est une devinette quand on demande pourquoi le meunier blanc a un chapeau blanc et le charbonnier un chapeau noir, et qu'à la personne embarrassée, on répond que c'est pour se couvrir la tête » (*Dictionnaire Littré*).

Durant l'année 1840, *Le Charivari* publie de fausses questions parlementaires qui sont en fait de vraies devinettes. Par exemple, on trouve celle-ci dans le *Charivari* du 13 janvier 1840 :

M. Dupin a demandé « quel est le manteau le plus chaud en hiver ? ». Et M. Sauzet a répondu « le manteau de la cheminée ».

Écho : « Titre sous lequel on désigne dans les journaux, les nouvelles qui circulent dans la ville, dans les salons et dans les lieux publics » (*Larousse du XIX^e siècle*). Par exemple, les « échos de Paris ».

Encore un clubman qui va disparaître ! On raconte que le jeune de X..., dont les couleurs sont connues sur le turf, est complètement ruiné ! Ses chevaux de course doivent être vendus prochainement. Quant au propriétaire, il part, dit-on, pour le Canada. (Gil Blas, 10 février 1888)

Entrefilet : Phrase brève qui se trouve ordinairement séparée de la précédente et de la suivante par un petit trait ou filet.

Épigramme : « Ce mot qui a aujourd'hui le sens de trait piquant, satirique, signifiait proprement inscription. [...] Aujourd'hui, courte pièce de vers qui se termine par un mot, trait piquant. Par extension, trait mordant, mot satirique » (*Larousse du XIX^e siècle*).

On assure que la peine de mort va être remplacée par un abonnement forcé aux Débats. (Le Corsaire, 11 octobre 1830)

La Gazette prétend que le Saint-Esprit est partout; nous n'avons pourtant vu dans la Gazette ni le Saint-Esprit, ni aucun autre. (Le Figaro, 16 février 1830)

Fait-divers : « Sous cette rubrique, les journaux groupent avec art et publient régulièrement les nouvelles de toutes sortes qui courent le monde : petits scandales, accidents de voiture, crimes épouvantables, suicides d'amour, couvreurs tombant d'un cinquième étage, vols à main armée, pluies de sauterelles ou de crapauds, naufrages, incendies, inondations, aventures cocasses, enlèvements mystérieux, exécutions à mort, cas d'hydrophobie, d'anthropophagie, de somnambulisme et de léthargie. Les sauvetages y entrent pour une grande part, et les phénomènes de la nature y font merveille, tels que : veaux à deux têtes, crapauds âgés de mille ans, jumeaux soudés par la peau du ventre, enfants à trois yeux, nains extraordinaires. Quelques recettes pour faire le beurre, guérir la rage, détruire les pucerons, conserver les confitures et enlever les taches de graisse sur toutes sortes d'étoffes s'y mêlent volontiers ; elles accompagnent à sa dernière demeure le centenaire qui, bien que n'ayant jamais bu de vin, ni mangé de viande, a vécu un siècle et demi, laissant après soi deux cent soixante treize enfants, petits enfants et arrière petits-enfants. C'est là qu'entre une chute sur le trottoir et un voyage en ballon viennent mourir chaque année l'unique survivant du Vengeur, le Suisse du 10 août, le premier homme de la race blanche qui avait découvert les sources du Mississipi. Par une singulière coïncidence, le vieux gendarme qui était de service au pied de l'échafaud du roi Louis XVI y termine sa vie le 21 janvier même. Enfin le marronnier du 20 mars ne manque pas d'y fleurir à jour fixe, pendant que vient de s'éteindre un des plus glorieux débris des guerres de l'Espagne, celui-là même qui, en Espagne, pour porter une dépêche, traversa, *en habit de soldat français*, une armée de 100 000 hommes, essuya 1500 coups de feu et tua de sa propre main 17 Anglais et 33 Espagnols. [...] *Le Constitutionnel* a dû son grand succès à l'enfant à trois têtes, au serpent de mer et à l'araignée mélomane, histoires brodées à plaisir par un *cuisinier* aux abois. C'est là ce qu'on appelle élever le *canard* et s'en faire quelques milliers d'abonnés. Le journal *L'Audience* a excellé dans cette spécialité, et le sérieux avec lequel il contait à son public les bourdes les plus fantastiques n'a peut-être jamais été dépassé » (*Larousse du XIX^e siècle*).

On peut pour atténuer la fantaisie que Larousse donne au fait divers, ajouter quelques lignes de l'introduction d'Anne-Claude

Ambroise-Rendu à son essai sur le fait divers : « Récit commun d'une vie partagée, avec ses aléas, ses péripéties burlesques et ses déboires, ses horreurs aussi, la colonne des faits divers peut être approchée comme la narration fragmentée mais continue du quotidien où communie toute une société par-delà ses multiples motifs de division. Si le spectaculaire est ainsi quotidiennement au rendez-vous, ce serait cependant à tort qu'on réduirait les faits divers aux seuls récits de crime dont le lecteur est certainement friand. Car ce sont, sans hiérarchisation de valeurs, tous les petits événements ordinaires de l'existence quotidienne qui font l'objet de cette élaboration narrative, dont la principale caractéristique est la diversité des faits relatés¹. »

Le nommé Georges Buisson, garçon de recettes, rue du cardinal Fesch, 9, a trouvé hier, dans la rue du Faubourg Montmartre, un porte-monnaie contenant 155 francs. Il s'est empressé de déposer cette trouvaille au bureau de M. Lanet, commissaire de police du quartier. (Le Petit journal, 10 janvier 1870)

Frappée de quatorze coups de couteau. Le ménage Fouillet qui demeure rue des Rosiers à Saint-Ouen n'était pas le modèle des ménages. Le mari, Louis Fouillet âgé de 35 ans, n'avait pas de profession bien définie, et la conduite de la femme s'en ressentait. Mais jusqu'ici, à part des discussions dues à l'ivrognerie de Fouillet, le ménage vivait tant bien que mal. La nuit dernière, Fouillet et sa femme revenaient de chez des amis quand le mari, surexcité par de nombreuses libations, fit de violents reproches à sa femme. Comme celle-ci lui répliquait, Louis Fouillet, au comble de la fureur, se précipita sur elle et la frappa de quatorze coups de couteau à la tête et à la poitrine. Puis Fouillet prit la fuite. La victime dont l'état est grave, a été transportée à l'hôpital Beaujon. (Le Petit Journal, 7 janvier 1910)

Faits-Paris : Titre que les journaux parisiens donnent à la chronique des événements, des petits faits du jour. Selon la mythologie du journal, cette chronique de petits faits se construit avec une paire de ciseaux en découpant les nouvelles intéressantes chez les journaux concurrents. « Le coupeur de journal, comme l'indique son titre, est chargé de faucher dans le champ de l'actualité tout ce qui lui paraît neuf ou intéressant. Il est ce qu'on appelle une paire de ciseaux intelligente. Il colle sous forme d'emplâtres sur des feuilles de papier les diverses nouvelles qu'il a moissonnées et qui sont destinées à former les *nouvelles du jour, les faits-Paris*. Le pain à cacheter, ce puissant collabora-

1. Anne-Claude Ambroise-Rendu, *Petits récits des désordres ordinaires : les faits divers dans la presse française des débuts de la III^e République à la Grande Guerre*, Paris, Seli Arslan, coll. « Histoire, cultures et sociétés », 2004, p. 10-11.

teur, joue nécessairement un grand rôle dans ses fonctions. D'autres écrivent, lui colle².»

Feuilleton : « On appelle feuilleton, c'est-à-dire, petite feuille, la partie littéraire, formant comme une sorte de feuille à part dans les journaux et qui se trouve encadrée dans la portion inférieure de leurs colonnes, au rez-de-chaussée, pour nous servir d'une expression consacrée par l'usage. Pendant que la politique s'étale orgueilleusement à tous les étages, que les nouvelles étrangères, les dépêches télégraphiques, les comptes rendus des chambres, les chroniques, les correspondances, les faits divers meublent et emplissent les coins et recoins, que les annonces s'étalent envahissantes sur le derrière, le *feuilleton*, balancé par la fantaisie aux ailes de pourpre et d'or, s'avance sur le seuil et souriant, babillard, un peu folâtre, habille de petites phrases éclatantes les drames et les vaudevilles du jour, les ouvrages de littérature, de science et d'art, et le plus souvent entreprend de longues histoires de cape et d'épée, des nouvelles amoureuses, des contes à faire dresser les cheveux sur la tête... ou à dormir debout » (*Larousse du XIX^e siècle*).

Avant de devenir un genre, le feuilleton a d'abord été un espace à remplir, une case que s'ouvrent *Le Propagateur*, *Le Journal du commerce* puis le *Journal des débats* le 8 pluviôse, an VIII. Le feuilleton est en fait né d'un « subterfuge fiscal ». L'innovation du feuilleton vient du fait que l'augmentation du format de la feuille de journal (et donc la création d'un espace supplémentaire en haut ou bas de page) du quarto traditionnel (11, 3 dm²) au petit in-folio (16,1 dm²) pouvait se faire sans augmentation du timbre de trois centimes ni de la taxe postale. De cette augmentation du format découle la création d'un nouvel espace indépendant au sein du journal. Les quotidiens adoptent plus ou moins rapidement ce nouvel espace : la *Gazette de France* en quelques mois, le *Journal de Paris*, le 1^{er} octobre 1811 (il avait jusque-là privilégié un supplément feuilletonesque par encart), le *Constitutionnel* créé en 1815, seulement en 1832.

Lisette : Petit poème en prose journalistique. Ainsi Alphonse Karr fournissait dans *Le Figaro* du début de la monarchie de Juillet des « articles de philosophie gaie et de poésie champêtre, hélas en prose ; ce

2. Taxile Delord, Arnould Frémy et Edmond Texier, *Les Petits-Paris. Paris-Journaliste*, Paris, A. Taride, 1854-1855, p. 19-20.

qu'un de mes collaborateurs baptisa du nom ironique de "lisettes"³. Parmi les lisettes de Karr, aisément identifiables grâce à son goût pour l'horticulture, on peut citer « La prairie aux bords de la Marne » :

La prairie est toute blanche de neige, les oiseaux la fuient ; à peine sur les buissons quelques mésanges à tête bleuâtre mêlent leurs cris aigus aux sifflements des vents, et se pendent aux branches flexibles, pour becqueter les fruits de l'aubépine qui brillent comme des grains de corail. (Le Figaro, 12 janvier 1831)

Logogriphe : « Sorte d'énigme dans laquelle on compose, avec les lettres d'un mot, divers autres mots qu'il faut deviner, aussi bien que le mot principal » (*Dictionnaire Larousse du XIX^e siècle*). Genre qui existe depuis l'Antiquité, Larousse cite un logogriphe de Cicéron, et qui fut développé dans la presse dès le XVIII^e siècle. *Le Mercure de France* commença à en proposer à ses lecteurs en 1727 et continua ensuite périodiquement. En 1755, *Le Mercure* publia sur le logogriphe une sorte de traité où ce petit genre de jeu littéraire était étudié en détail.

Le logogriphe était un genre encore très prisé sous la monarchie de Juillet.

*Logogriphe gastronomique,
L'homme le plus lamentable
Cesse d'être mes sept pieds
Quand sur une bonne table
Il voit mes cinq derniers pieds
Entourer mes six derniers pieds*

Solution : Grognon, rognon, ognon,
(*Le Corsaire*, 23 janvier 1840).

Nouvelle à la main : « On a donné ce nom à des gazettes manuscrites, ou dont l'impression était clandestine, au XVII^e et au XVIII^e siècles. Échappant à la censure, elles donnaient les nouvelles de la cour et de la ville avec une liberté satirique qui les faisait vivement rechercher. [...] La nouvelle à la main fut ressuscitée à la Restauration mais elle avait perdu son caractère de clandestinité ; elle devint un des aliments de la petite presse sous le régime de Louis-Philippe et sous le Second Empire. L'ancien *Corsaire*, l'ancien *Figaro*, *L'Audience*, *Le Charivari*, étaient renommés pour leurs nouvelles à la main ; Léon Gozlan, Edouard Ourliac, Alphonse Karr, Méry en ont raconté d'excellentes. Dans ce

3. Alphonse Karr, *Le livre de bord : souvenirs, portraits, notes au crayon*, Paris, Calmann-Lévy, 1879-1880.

cas, la nouvelle à la main n'est guère qu'une anecdote, un trait de mœurs contemporaines plus ou moins authentique, et il faut dire que les faiseurs ne se gênent pas pour changer les noms d'une vieille histoire, la rajeunir de quelques agréments particuliers et prêter aux contemporains des aventures et des bons mots qui datent du temps de Benserade (*Larousse du XIX^e siècle*).

En sortant de la première représentation de l'Orestie, un ami de l'auteur disait en lui serrant la main :

— *Je ne crois pas que la pièce fera de l'argent ; mais pour le succès littéraire, je le garantis.*

— *Tant pis ! répondit Alexandre Dumas. Je n'ai pas besoin d'un succès et j'ai bien besoin d'argent ! (Le Figaro, 13 janvier 1856).*

Rébus : « Jeu d'esprit qui consiste à exprimer des mots ou des phrases par des figures d'objets dont les noms offrent à l'oreille une ressemblance avec les mots ou les phrases qu'on veut exprimer. [...] Personne n'ignore ce que l'on entend aujourd'hui par ce mot. Les journaux illustrés, les assiettes de faïence pour le dessert et les bonbons du premier de l'an ont répandu le rébus à profusion » (*Larousse du XIX^e siècle*).

AAAAAAAAAAAAAAAAAAAA

Mi

Dents dents dents

Solution : Seize A mi long mis sur les dents (ses amis l'ont mis sur les dents) (*Le Corsaire*, 3 et 4 janvier 1840).

Réclame : « Petit article de journal, payé par celui qui le fait insérer, en dehors de la place assignée aux annonces, et qui contient l'éloge d'un objet mis dans le commerce [...] Qu'elle se présente dans les journaux ou sur les affiches murales, la *réclame*, annonce déguisée, attire les chalands par l'énumération toujours exagérée et trop souvent menteuse d'avantages illusoire et fait la fortune des vendeurs » (*Larousse du XIX^e siècle*).

On trouve ainsi dans la rubrique Agriculture-industrie-commerce de *La Presse* du 10 avril 1837 cette réclame qui est à lire en écho avec les nombreuses annonces pour le même produit parues dans la quatrième page des publicités :

M. de Langrenier, propriétaire du Racahout des Arabes, signale à nos lecteurs les nombreuses imitations ou contrefaçons grossières de cet aliment. Ces contrefaçons,

inventées par la cupidité ou par le charlatanisme, n'ont aucune autorisation légale; elles ne sont point approuvées par l'Académie royale de musique, seul savant justifié pour examiner et autoriser les produits de ce genre reconnus supérieurs, et pour rejeter au contraire ceux qui pourraient nuire à la santé.